

# Handicap auditif : les solutions en salle

Moins aisément identifiables ou sensibilisés, les sourds et malentendants semblent peu présents dans les salles. Panorama des solutions pour faciliter leur accessibilité au spectacle. PAR MARIE-AGNÈS JOUBERT

## L'application Twavox

Après avoir téléchargé gratuitement l'application Twavox conçue par ESIL, les détenteurs de smartphones ou tablettes ont accès à trois fonctions : contenu audio, contenu sous-titres et contenu audio-description. De leur côté, les salles doivent disposer d'un pack matériel (coût : 3 000 € HT) composé d'un boîtier transmetteur qui sera associé à une borne Wi-Fi et de contenus audio et sous-titres. Utilisée par de nombreuses salles de cinéma, de rencontres ou de colloques, l'application est encore au stade expérimental dans le spectacle vivant, où seule la fonction «contenu audio» est par ailleurs proposée. Des essais ont récemment été effectués à La Comédie de Paris, lors d'un one-man show. Récupéré à la sortie de la table de mixage par le boîtier Twavox, le son était diffusé de manière amplifiée dans l'accessoire d'écoute connecté au smartphone ou à la tablette. «Le système a bien fonctionné car l'humoriste était muni d'un micro serre-tête», explique le président d'ESIL, Joseph Zirah. Il nous faut à présent le tester avec des micros placés sur la scène, afin de savoir si des comédiens en mouvement sont intelligibles. Là encore, cette solution va dans le sens d'une plus grande autonomie du spectateur, qui n'aura plus à retirer un casque à l'accueil du théâtre – ce qui évitera aussi aux lieux de gérer un parc de matériel.

## Le surtitrage

Le texte de la pièce, le nom des personnages qui parlent ainsi que des éléments relatifs aux bruitages et voix off, sont projetés sur un écran. Selon Priscillia Desbarres, responsable communication



**Priscillia Desbarres, responsable communication d'Accès Culture**  
«Le surtitrage est une solution encore insuffisamment développée.»

d'Accès Culture, cette solution est encore insuffisamment développée. «En outre, ajoute-t-elle, les lieux pensent que les spectacles en langue étrangère surtitrés sont accessibles aux personnes sourdes, alors que ces surtitres ne prévoient pas d'indications sur les noms des personnages ni les ambiances sonores.»

## L'adaptation en langue des signes française (LSF)

Le spectacle est adapté et traduit par des comédiens sourds ou des comédiens-interprètes LSF intégrés au spectacle. Une situation peu fréquente.